

Faire

BRILLER

la réussite

Proposer
une conférence



Fédération
des comités de parents
du Québec



Fédération
des comités de parents
du Québec

Présenter une conférence au 50^e anniversaire de la Fédération des comités de parents sur Québec

Pour célébrer le 50^e anniversaire de la FCPQ, nous vous invitons à faire briller la réussite des parents et celle des enfants en participant à notre grand rassemblement qui se tiendra le **1^{er} juin 2024, à Saguenay.**

Alignant conférences et festivités, cet événement veut mettre en lumière les parents et souligner la Semaine nationale de l'engagement parental en éducation.

Nous souhaitons proposer aux participants des conférences et ateliers sur divers sujets d'intérêt pour les parents.

Date : 1^{er} juin 2024

Heure : 9 h 00 à 16 h 00

Lieu : Hôtel Le Montagnais, Saguenay

→ ***Pour tous
les détails***



Fédération
des comités de parents
du Québec

Conférences et ateliers

D'une durée de 75 minutes, ces activités se tiennent dans des salles réservées à cette fin. Elles sont pour vous l'occasion d'outiller les parents tout en faisant briller votre expertise.

Durée : 75 minutes

Lieu : salle réservée

Mini-conférences

D'une durée de 30 minutes, les mini-conférences vous permettent de partager votre expertise avec les participants dans un espace spécifiquement aménagé à l'intérieur de la foire des exposants.

Durée : 30 minutes

Lieu : foire des exposants

Les billets pour la soirée éclatante du 1^{er} juin, qui se déroule au Hangar de la Zone portuaire à Saguenay, sont disponibles au tarif privilège de 75 \$ par personne (tarif régulier : 150 \$).

Pour bénéficier du tarif privilège, vous devez réserver vos billets au moment de soumettre votre proposition de conférence.

Soirée éclatante

Date : 1^{er} juin 2024

Coût : 75 \$ (privilège)

Lieu : Hangar de la Zone portuaire, Saguenay

Pour soumettre votre proposition, remplissez ce [formulaire](#).



Fédération
des comités de parents
du Québec

Déroulement

- 🕒 **8 h 00** - Ouverture des portes et de la foire des exposants
- 🕒 **9 h 00 à 16 h 00** - Une cinquantaine de conférences en continu
- 🕒 **12 h 00 à 16 h 00** - Activités familiales à la Zone portuaire

Souper libre

- 🕒 **19 h 00** - Lancement du Gala reconnaissance
- 🕒 **20 h 00** - Allocutions et remise de prix
- 🕒 **21 h 30 à minuit** - Soirée éclatante



Fédération
des comités de parents
du Québec

**Pour toute question,
vous pouvez contacter :**

Hervé Charbonneau,
Responsable de la
formation et des activités

Téléphone:
1-800 463-7268,
poste 104

Courriel:
formations@fcpq.qc.ca

Conditions générales

1. La sollicitation et la vente de biens et services sont interdites dans le cadre des conférences et ateliers.
2. Le titre et la description de l'atelier ou activité proposé doivent refléter le plus fidèlement possible le contenu de la présentation qui sera faite.
3. Aucuns honoraires ne sont versés aux conférenciers et conférencières pour leur participation au Congrès. Certaines dépenses encourues peuvent cependant faire l'objet d'un remboursement. Voir le formulaire pour plus de détails.
4. Seuls les frais encourus pour la participation du conférencier ou de la conférencière peuvent faire l'objet d'un remboursement. La participation d'un assistant ou d'un coanimateur ne peut faire l'objet d'un remboursement de frais.
5. Il vous appartient de fournir le matériel dont vous avez besoin, tels qu'ordinateur, clé USB et/ou présentation.
6. Si vous avez besoin d'équipements que vous n'êtes pas en mesure de fournir vous-même, vous devrez communiquer avec nous pour prendre un arrangement.
7. En échange de votre participation, votre nom et vos coordonnées apparaîtront sur le site de l'évènement ainsi que dans le répertoire de personnes-ressources mis à la disposition des participants.
8. La FCPQ se réserve le droit de faire une sélection finale des propositions reçues ainsi qu'une révision des titres et résumés des ateliers proposés.
9. Les conférenciers et conférencières retenus devront signer une entente de collaboration.

Annulation

En cas d'empêchement après la publication de la programmation, nous vous demandons de nous en aviser aussi rapidement que possible afin que nous puissions en informer les participants.